

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

RENCONTRE DES MEMBRES

LE MERCREDI 6 MAI 2026

18 h 30, École de la Passerelle

Salon du personnel

Approuvé

PROCÈS-VERBAL

Présences : Mesdames Nathalie Amyot
 Sophie Baron
 Sonia Bonneville
 Caroline Buteau
 Annie-Pier Caron, substitut
 Pierre-Carl Demers
 Brigitte DesRosiers
 Olfa Dhifaoui
 Sammy Jolin
 Virginia Lee Keith
 Marie-Hélène Leclerc
 Koralie Tanguay

 Mesdames Sunny Breuil
 Marie-Ève Deschênes

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Madame Koralie Tanguay, vice-présidente, prend la relève en l'absence de Madame Sunny Breuil, présidente. Elle souhaite la bienvenue à tous. Après vérification du quorum, elle procède à l'ouverture de la réunion à 18 h 35.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Koralie Tanguay procède à la lecture de l'ordre du jour. L'adoption de l'ordre du jour est adoptée par madame Marie-Hélène Leclerc et secondée par madame Caroline Buteau.

CE-2026-05-01

Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 25 mars 2026

Madame Marie-Hélène Leclerc propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 25 mars 2026. Madame Virginia Lee Keith adopte le procès-verbal.

CE- 2025-05-02

Adopté à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal de la rencontre du 25 mars 2026

Madame Brigitte DesRosiers nous informe de l'ouverture d'une classe de maternelle 4 et 5 ans pour la prochaine année scolaire. Au total, 29 inscriptions ont été reçues. Afin de composer cette classe, huit élèves du préscolaire 5 ans et six élèves de maternelle 4 ans seront retenus; le nombre maximal d'élèves pour une classe multiniveau de cet âge étant fixé à 14.

Madame DesRosiers souhaite également mettre en place un poste d'éducatrice spécialisée dédié au préscolaire. Par ailleurs, la possibilité d'ouvrir une classe passe-partout demeure envisagée.

Madame Nathalie Amyot nous informe qu'un montant de 880,60 \$ a été recueilli lors du marché printanier.

5. Questions du public

Aucune question.

Objets d'information

6. Titulaires, spécialiste et orthopédagogue

Madame Marie-Hélène Leclerc souligne que les élèves du préscolaire participent à des ateliers en conscience phonologique en compagnie de madame Sammy Jolin, orthopédagogue. Récemment, ils ont pris part à une activité du Défi étincelle, consistant en un échange de classes leur permettant de vivre différents ateliers. Ils ont également bénéficié d'une présentation visuelle sur l'astronomie, offerte à l'intérieur d'un planétarium mobile, une activité très appréciée de tous. D'ici la fin de l'année, les élèves auront l'occasion de vivre plusieurs activités spéciales. Ils participeront notamment à des parcours à obstacles animés par Évolufit, ainsi qu'à des activités physiques et psychomotrices offertes par We Go amusements. De plus, un camion de crème glacée se rendra à l'école pour remettre un cornet à chacun des élèves.

Madame Caroline Buteau prend la parole et souligne que le personnel est actuellement en préparation pour la fin de l'année scolaire ainsi que pour les évaluations à venir.

Elle mentionne également que, tout comme à l'école de la Passerelle, les élèves du préscolaire participent à des activités de conscience phonologique. De plus, des animateurs d'Éducazoo viendront rencontrer les enfants afin de leur présenter différents animaux.

Enfin, l'organisme Neuroatomiques est intervenu auprès des élèves du primaire en leur proposant une activité statique.

Madame Sophie Baron souligne la participation des élèves au Défi des cubes énergie. Elle animera d'ailleurs un « Workout » le 14 mai à l'école Notre-Dame, tandis que la date de cette activité pour l'école de la Passerelle reste à confirmer. Elle mentionne également que les élèves de 3^e année, accompagnés de leur enseignant, présenteront prochainement un spectacle de musique.

Madame Sammy Jolin réitère l'activité de conscience phonologique vécue par les élèves du préscolaire. Des sous-groupes ont été formés pour soutenir les enfants du préscolaire dans leur transition vers la 1^{re} année. Elle demeurera également disponible pour aider les élèves ayant plus de difficultés, en vue de les préparer aux évaluations de fin d'année.

7. Relevé de l'effectif

À ce jour, voici le détail de notre clientèle :

| | | | | | |
|---------------------|---|-----------|---------------------|-------------------------|-----------|
| Notre-Dame : | Préscolaire : | 3 groupes | Passerelle : | Maternelle 4-5 : | 1 groupe |
| | 1 ^{re} année : | 2 groupes | | 1 ^{re} année : | 2 groupes |
| | 1 ^{re} -2 ^e année : | 1 groupe | | 2 ^e année : | 2 groupes |
| | 2 ^e année : | 2 groupes | | 3 ^e année : | 2 groupes |

8. Formulaire – Frais de déplacements et gardiennage

Madame DesRosiers met à notre disposition les formulaires « frais de déplacement et de gardiennage ». Si nous voulons faire la demande, nous devons remplir ce formulaire et remettre d'ici le 1^{er} juin 2026.

Objets d'approbation

9. Suivi financier et budget initial prévisionnel

Madame DesRosiers nous a présenté le budget final de notre école. Elle explique que, pour les années à venir, les postes budgétaires seront regroupés : il n'y aura plus de montants distincts pour les sorties, le service de garde, etc. L'équipe devra désormais se partager l'enveloppe globale, ce qui accordera une plus grande latitude à la direction.

Les dernières allocations seront versées vers la mi-juin. À ce jour, le fonds 4 est déficitaire, mais les allocations ministérielles attendues prochainement devraient permettre de rétablir la situation et ainsi éliminer le déficit.

On constate également que la somme prévue pour l'aide alimentaire l'an prochain est particulièrement importante. Madame Desrosiers envisage même la distribution de paniers ou de cartes-cadeaux d'épicerie aux familles les plus démunies de l'école.
Enfin, en ce qui concerne le budget initial, nous n'avons pas encore reçu les allocations liées au fonds 4.

CE-26-05-03 Le suivi financier est approuvé par Virginia Lee Keith et secondé par madame Koralie Tanguay.
Approuvé à l'unanimité.

10. Frais chargés aux parents pour l'année scolaire 2026-2027

Madame Brigitte DesRosiers indique que les frais demandés aux parents n'ont pas été augmentés depuis plusieurs années. Actuellement, un montant maximal de 72 \$ est exigé pour les élèves de 1^{re} et 2^e année, et de 92 \$ pour ceux de 3^e année. Après avoir sondé les écoles du secteur, elle souhaite harmoniser ces frais avec ceux de l'école St-Louis-de-France, où un maximum de 105 \$ est demandé en 3^e année. Il est également suggéré d'augmenter les frais à un maximum de 85 \$ aux élèves de 1^{re} et de 2^e année. Les frais demandés aux élèves du préscolaire demeureront inchangés. Ainsi, un montant maximal de 15 \$ sera exigé pour les élèves de la maternelle 4 ans, et de 30 \$ pour ceux du préscolaire 5 ans.
La direction souhaite donc connaître l'accord des parents quant à cette augmentation.

CE-26-05-04 Les frais chargés aux parents sont adoptés par monsieur Pierre-Carl Demers et appuyés par madame Olfa Dhifaoui.
Approuvé à l'unanimité.

11. Liste des fournitures scolaires pour l'année scolaire 2026-2027

Madame DesRosiers nous présente les listes des fournitures scolaires. Elle souligne qu'il n'y a pas de changement majeur dans les listes de fournitures demandées aux parents. Elle rappelle que les enseignants ne peuvent pas demander de marque commerciale. En 3^e année, des volumes seront achetés pour le cours d'éducation à la citoyenneté québécoise.

CE-26-05-05 Les listes sont approuvées par Madame Virginia-Lee Keith et approuvées par Monsieur Pierre-Carl Demers.
Approuvé à l'unanimité

12. Résultat sondage concernant la consultation des élèves

Madame Caroline Buteau présente un document PowerPoint portant sur la consultation des élèves. Comme convenu, celle-ci portait sur les défis Étincelle. Les élèves ont notamment été invités à se prononcer sur le défi qu'ils considéraient le plus facile et celui le plus difficile. Lors du dernier CÉ, une compilation des résultats sera réalisée et présentée aux membres.

Objets d'adoption

13. Prochaine rencontre du conseil – juin 2025 (heure, repas...)

La prochaine rencontre était initialement prévue le 3 juin. Cependant, Madame DesRosiers informe qu'il sera nécessaire de la reporter, puisque l'allocation budgétaire du ministère ne sera pas encore reçue à cette date. Un membre propose néanmoins de maintenir la rencontre du 3 juin et d'ajouter une rencontre virtuelle le 17 juin, à 16 h 45 ou à 17 h, afin de pouvoir approuver les décentralisations qui seront reçues en juin.

Madame Olfa approuve ces propositions de dates.

Comme chaque année, afin de souligner la fin de l'année et remercier les parents, la direction offre un repas. Cette année, les membres ont choisi de se réunir à l'Express du Sud. Une carte-cadeau sera donc remise à chacun. Un courriel sera envoyé prochainement afin de confirmer l'ensemble de ces informations.

CE-26-05-05 Approuvé à l'unanimité.

Objets de rapports

14. Rapport de la Présidente

Madame Breuil est absente.

15. Rapport de la responsable au comité de parents

Madame Koralie Tanguay a participé à la rencontre du comité, au cours de laquelle plusieurs sujets ont été abordés. Il a notamment été question du protecteur de l'élève ainsi que des démarches à suivre lorsque des parents ont des besoins.

Un tableau présentant l'état de la situation des enseignants non qualifiés a également été présenté, mettant en lumière un important manque de personnel, particulièrement en enseignement de l'anglais.

Le processus de mise en candidature pour le conseil d'administration a été expliqué. Par ailleurs, il a été mentionné que les surplus des services de garde ne sont pas conservés dans les écoles, ce qui constitue un point de litige au CSSDN, notamment en raison de pratiques budgétaires divergentes.

16. Rapport de la responsable de l'OPP

Madame Koralie Tanguay a créé une page Facebook à sujet. Cette année, le comité n'a pas été très actif dû à l'annulation du pique-nique. Elle rappelle également aux membres de ne pas oublier de remplir le formulaire d'antécédents judiciaires.

17. Rapport de la responsable du service de garde

Madame Nathalie Amyot prend la parole et nous informe qu'il y aura une séance d'affectation pour son remplacement et pour la technicienne qui accompagnera les élèves de la maternelle 4 ans. Elle a également transmis, aux parents, la programmation de la semaine des services de garde. En fin d'année, il y aura une semaine où l'activité sera choisie par les élèves.

18. Rapport de la direction

Madame DesRosiers souligne la Semaine de la reconnaissance du personnel. Elle mentionne que les élèves sont entre de bonnes mains et qu'il est très encourageant de constater leurs progrès. Cela représente une grande source de motivation pour toute l'équipe. Elle souligne également le climat positif qui règne au sein de celle-ci, ainsi que sa capacité à se mobiliser pour relever ensemble les défis de la prochaine année scolaire.

Un autre dégât d'eau est survenu à l'école Notre-Dame, ce qui entraînera l'installation de céramique au sous-sol. Par ailleurs, l'escalier de l'entrée principale devait être réparé, mais la seule soumission reçue s'est avérée très élevée. Une autre firme d'ingénieurs a donc été consultée et a confirmé que l'escalier est sécuritaire. Il sera ainsi recouvert et protégé plutôt que remplacé.

Aucun problème de structure n'a été relevé à l'école Notre-Dame. Toutefois, un problème de plancher a été constaté dans la classe de Madame Catherine Talbot. Cette classe sera transformée en classe Flex. Étant donné que la structure du plancher doit être refaite, seul le mobilier de la classe Flex y sera installé dans un premier temps. Les travaux de peinture ainsi que l'installation de l'ameublement intégré sont prévus à l'été 2027.

19. Levée de l'assemblée

Tous les sujets prévus à l'ordre du jour étant épuisés, madame Marie-Hélène Leclerc procède à la levée de l'assemblée à 20 h 09. La prochaine rencontre se tiendra le 3 juin 2026.

Adopté à l'unanimité.

CE-26-05-06

Koralie Tanguay, vice-présidente

Brigitte DesRosiers, directrice